



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 6/2015

Concerne : divers entretiens du réseau routier – demande d'un crédit de construction

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 450'000.-- (quatre cent cinquante mille francs) en vue de divers entretiens du réseau routier.

1. Préambule

Le réseau routier de la commune subit les affres de notre climat, ainsi que d'un trafic en constante augmentation et doit être régulièrement entretenu.

D'autre part, il est important de déterminer en début d'année les travaux qui seront entrepris pour pouvoir « réserver » les entreprises qui seront appelées à travailler durant les congés scolaires, pour ne pas trop péjorer les conditions de circulation dans la commune.

Les travaux dont il est question dans ce préavis concernent :

- le chemin de la Cure,
- le chemin de la Laiterie,
- le chemin du Chaugand.

D'autres routes de notre commune méritent autant d'attention que les chemins précités. Comme l'an passé, la Municipalité a décidé de ne pas entreprendre d'importants travaux sur des voies qui devront être ouvertes ces prochaines années pour des travaux de collecteurs ou d'autres services officiels. Pour ces mêmes raisons, les réfections prévues au plan des investissements sur le chemin de la Girarde sont reportées. Elles seront effectuées en même temps que sera réalisé le prolongement du trottoir existant. Ceci explique la décision de la Municipalité de procéder aux travaux sur le chemin de la Cure en lieu et place de ceux de la Girarde.

2. Travaux projetés

Chemin de la Cure

Le chemin de la Cure présente d'importantes fissures qui ont été colmatées plus d'une fois. La couche de goudron s'est craquelée et menace de se décoller par plaque. Il devient urgent d'entreprendre une restauration globale du chemin, si nous ne voulons pas que des infiltrations d'eau ne dégradent la chaussée en profondeur. Il convient également de renforcer l'encaissement de la chaussée en différents endroits. Les travaux qui font l'objet de ce préavis sont des mesures d'entretien visant à limiter la dégradation de cette route.

. / .

Chemin de la Laiterie

Le tronçon se situant entre le chemin du Ruisseau-Martin et le chemin de la Butte, inclus l'arrêt de bus à renforcer, présente les mêmes dégradations que le chemin de la Cure. Il convient donc de refaire sa couverture, sans toucher ses fondations. L'arrêt de bus présente des enfoncements dus à la charge des véhicules TL. Il faut le renforcer et modifier sa fondation.

Au budget de l'année 2012, dans le compte : 4300.3142.00 des entretiens routiers, une somme de CHF 35'000.-- était prévue pour la construction d'une dalle en béton à l'arrêt TL de Ballègue. Cette somme avait été reportée dans le préavis 3/2012.

Une variante d'un montant de CHF 9'026.-- en revêtement bitumineux a été retenue car nous ne savions pas si cet arrêt TL continuerait à être un arrêt terminus ou un simple arrêt de ligne, avec moins de contraintes statiques. La Municipalité est intervenue auprès des TL pour qu'ils renoncent à maintenir cet arrêt en zone d'attente. Sans détermination de leur part, la Municipalité a décidé faire procéder à la réalisation d'une dalle en béton qui ne subira pas les contraintes dues à l'arrêt prolongé des bus TL. L'installation de chantier, les coûts de rabotage et d'égrappage, l'élimination des gravats étant compris dans les coûts globaux du chantier, le montant réservé à cette réalisation s'élève à CHF 14'500.--.

Chemin du Chaugand

Le tronçon se situant entre le pavillon scolaire du Chaugand et la place de parc du tennis présente d'importantes fissures qui ont été colmatées plus d'une fois. La couche de goudron s'est craquelée et menace de se décoller par plaque. Il devient urgent d'entreprendre une restauration globale du chemin et du parking, si nous ne voulons pas que des infiltrations d'eau ne dégradent la chaussée en profondeur. Il convient également de renforcer l'encaissement de la chaussée en différents endroits. Les travaux qui font l'objet de ce préavis sont des mesures d'entretien visant à limiter la dégradation de cette route. Il est aussi prévu de changer l'éclairage public car les candélabres sont obsolètes.

La première partie du chemin verra la création d'un trottoir entre le Ruisseau-Martin et le pavillon scolaire du Chaugand ces prochaines années. La réfection de ce tronçon de route sera effectuée à ce moment-là.

Le revêtement choisi pour les trois tronçons qui font l'objet du présent préavis est de type AC MR 8 réputé pour ses qualités phono absorbantes.

3. Planning

Les travaux débiteront dès l'acceptation du présent préavis, par des interventions qui ne perturberont pas trop la circulation ; la plus grande partie sera effectuée pendant les vacances scolaires d'été, période à faible circulation sur le territoire de la commune.

4. Coût des travaux

Selon les devis établis sur base des offres d'entreprises rentrées, le coût total de ces travaux, arrondi à CHF 450'000.--, se présente comme suit :

Chemin de la Cure

Installation et signalisation	CHF	3'000.00
Bordures et pavage	CHF	45'000.00
Réfection de la chaussée rabotage et pose d'un AC MR 8	CHF	84'000.00
Divers-Imprévus	CHF	3'000.00
Total brut	CHF	135'000.00
Rabais 4%	CHF	5'400.00
TVA 8%	CHF	10'368.80
TOTAL ARRONDI TTC	CHF	140'000.00

Chemin de la Cure : tronçon tracé en rouge





Chemin de la Laiterie

Installation et signalisation- réglage du trafic bus-
Réfection de la chaussée rabotage et pose d'un AC MR 8
Dalle en béton de l'arrêt de bus
Divers-Imprévus

Total brut

Rabais 4%

TVA 8%

TOTAL ARRONDI TTC

CHF	8'000.00
CHF	72'862.00
CHF	14'500.00
CHF	3'000.00
CHF	98'362.00
CHF	3'934.50
CHF	7'554.20
CHF	<u>102'000.00</u>

Chemin de la Laiterie : tronçon tracé en rouge
Arrêt de bus : tracé en bleu



Chemin du Chaugand

Installation et signalisation	CHF	2'500.00
Bordures et pavage	CHF	26'000.00
Réfection de la chaussée rabotage et pose d'un AC MR 8	CHF	95'000.00
Construction du nouvel éclairage public	CHF	72'321.00
Divers-Imprévus	CHF	3'000.00
Total brut	CHF	198'821.00
Rabais 4%	CHF	7'952.85
TVA 8%	CHF	15'269.50
TOTAL ARRONDI TTC.	CHF	207'000.00

Chemin du Chaugand : tronçon et parking tracés en rouge



5. Aspects financiers

Ces montants figurent au plan des investissements. L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer ces travaux sans recourir à l'emprunt. Par ailleurs, ces réfections n'entraînent aucun coût supplémentaire sur le budget de fonctionnement.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 10'215.-- (calculée à 2.27 %, sur un montant de CHF 450'000.--).

6. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 6/2015 du 9 mars 2015,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 450'000.-- (quatre cent cinquante mille francs) pour divers entretiens du réseau routier, tels que présentés dans le présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Epalinges, le 9 mars 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard